EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 mai 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois mai deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 mai 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Anne FAUROT, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Géraldine BASTIEN à François BARRIÈRE, Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Rapport N° 4

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Rapporteur : Monsieur le Maire

Par délibération du Conseil Municipal en date du 18 avril 2014, les modalités de dépôt des listes ont été fixées.

Il convient à présent de procéder à l'élection des membres de la commission : 5 membres titulaires et 5 membres suppléants qui seront élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel en application de l'article L1411-5 du Code général des collectivités territoriales.

En vertu de l'article L 2121-21 du même code, le scrutin a lieu à bulletin secret, sauf si le Conseil Municipal en décide autrement à l'unanimité.

Il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la Commission de délégation de service public par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier élu de ladite liste. Le remplacement du suppléant, ainsi devenu titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier.

Il vous est donc proposé, en accord avec votre Commission, de procéder à cette élection.

VOTE

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public. A l'unanimité, il est décidé un vote à main levée.
Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Votants : 55
Abstentions : 9
Suffrages exprimés : 46
Majorité absolue : 24

A obtenu la liste de M. Olivier BIANCHI, Maire : 35 voix
A obtenu la liste de M. Jean-Pierre BRENAS : 11 voix

DELIBERATION

Sont élus :
Membres titulaires :
Pascal GUITTARD
Monique BONNET
Pierre MIQUEL
Sondès EL HAFIDHI
Jean-Luc BLANC

Membres suppléants :
Odile VIGNAL
Christian PORTEFAIX
Gérard BOHNER
Jean-Christophe CERVANTES
Didier MULLER

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 05 juin 2014

LE MAIRE

Olivier BIANCHI